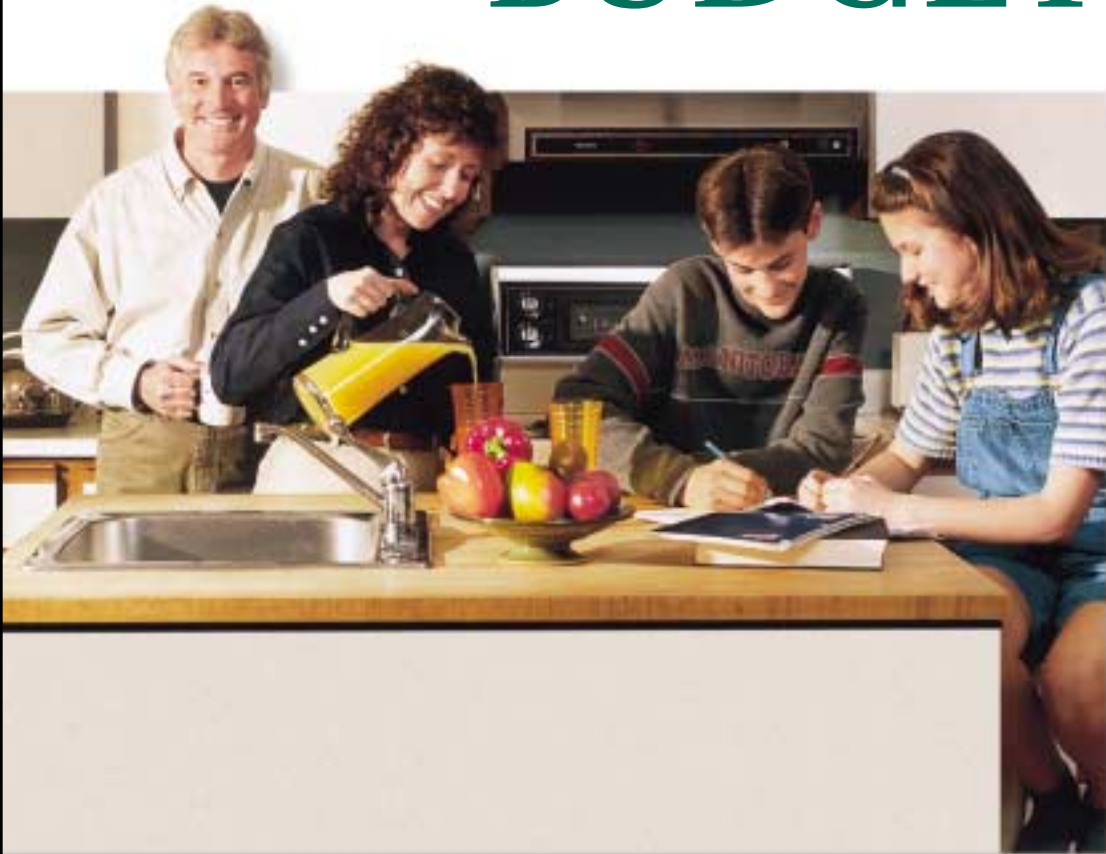


---

# DISCOURS du BUDGET



du MANITOBA  
de L'AN 2000



L'HONORABLE  
GREGORY F. SELINGER  
MINISTRE DES FINANCES

Ce document peut être consulté sur Internet  
à l'adresse suivante :

<http://www.gov.mb.ca/finance>

Les autres documents offerts  
sur ce site comprennent :

le *Budget des dépenses du Manitoba de 2000*,  
le *Budget des recettes du Manitoba de 2000*,  
le dernier *Quarterly Financial Report* et  
*Highlights of Manitoba's Recent Economic Performance*.

Des arrangements spéciaux peuvent être pris  
pour obtenir des sections de ce document  
dans des formats alternatifs destinés  
aux personnes souffrant d'une incapacité visuelle  
qui souhaitent obtenir ces renseignements.



---

# Discours du Budget du Manitoba de l'an 2000

---

L'honorable Gregory F. Selinger  
Ministre des finances  
Le 10 mai 2000

# LE BUDGET DU MANITOBA DE L'AN 2000

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LE DISCOURS DU BUDGET DU MANITOBA DE L'AN 2000</b>	
LE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ .....	2
UN NOUVEL ESPOIR POUR LES JEUNES .....	8
FAMILLES ET SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS.....	11
UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LE MONDE DU TRAVAIL ET LE MILIEU DES AFFAIRES .....	16
ALLÈGEMENT FISCAL RESPONSABLE.....	26
BUDGETS ÉQUILIBRÉS .....	30
LE CADRE FISCAL À MOYEN TERME.....	33
CONCLUSION .....	34

En anglais seulement :

- BUDGET PAPER A – The Economy
- BUDGET PAPER B – Financial Review and Statistics
- BUDGET PAPER C – Taxation Adjustments
- BUDGET PAPER D – The Manitoba Advantage



En septembre dernier, les Manitobains ont élu un nouveau gouvernement pour les guider dans ce nouveau siècle, un nouveau gouvernement composé de représentants élus venant de toutes les régions de la province – du Nord, des régions rurales et des villes du Manitoba.

Les Manitobains ont maintenant un gouvernement dévoué à l'intérêt de la majorité, et non à celui d'une minorité, un gouvernement qui comprend les priorités des familles d'aujourd'hui. Le Budget d'aujourd'hui est conforme à ces priorités.

Monsieur le Président, j'ai le grand honneur de présenter à la population du Manitoba le premier Budget de ce siècle. Notre province célébrera son 130<sup>e</sup> anniversaire le 12 mai prochain, et notre histoire est un témoignage de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous oublions nos différences pour travailler ensemble.

Cette attitude « gagnante » était évidente lors de mes consultations pré-budgétaires et du Sommet manitobain du siècle. À tous les Manitobains qui ont participé à ces consultations, qui ont offert leurs points de vue et des suggestions constructives : merci!

Le Budget d'aujourd'hui respecte les cinq engagements principaux que nous avons pris envers les Manitobains et leurs familles :

- mettre fin à la médecine de couloir et secourir le système de soins de santé;
- redonner de l'espoir aux jeunes du Manitoba;
- conserver Hydro-Manitoba et bâtir un nouveau partenariat entre les entreprises et la main-d'œuvre pour créer de nouveaux emplois et améliorer ceux qui existent;
- améliorer la sécurité de nos communautés; et
- respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire tout en réduisant les impôts fonciers.

Les Manitobains ont appuyé ces cinq engagements car ce sont des engagements équilibrés, responsables et sensibles aux besoins des familles d'aujourd'hui. Ce Budget commence à faire de ce nouvel équilibre une réalité.



*C'est un budget qui offre un investissement vital dans des systèmes éducatif et de soins de santé qui en ont besoin, en plus d'un allègement fiscal responsable.*

Nous avons créé un nouvel équilibre grâce aux mesures suivantes :

- en répondant aux attentes des Manitobains quant à un système de soins de santé conçu pour les servir quand ils en ont besoin et à un système éducatif qui prépare les jeunes à une économie en rapide évolution;
- en offrant aux familles et aux entreprises manitobaines une réduction d'impôt responsable et durable; et
- en garantissant un budget équilibré en dépit des importants dépassements de dépenses qui ont été découverts lorsque notre gouvernement est entré en fonction.

Notre Budget est un budget de bonnes nouvelles.

C'est un budget responsable.

C'est un budget équilibré.

C'est un budget qui offre un investissement vital dans des systèmes éducatif et de soins de santé qui en ont besoin, en plus d'un allègement fiscal responsable.

Ce sont là les priorités de tous les Manitobains objectifs et consciencieux et de leurs familles. Ce sont aussi les priorités de notre gouvernement.

## ■ Le système de soins de santé

La priorité numéro un des Manitobains est le système de soins de santé. Aujourd'hui, nous nous attaquons directement à cette priorité en augmentant les dépenses qui y sont liées de presque 6 % par rapport aux dépenses de l'année dernière et en orientant ce financement vers les secteurs dont les besoins sont les plus critiques.

Ce Budget permettra de sortir les patients des couloirs, d'engager plus de personnel infirmier, de créer de nouvelles places en foyer de soins personnels et d'offrir davantage de services de soins à domicile à un plus grand nombre de Manitobains.

Lorsque notre gouvernement est entré en fonction, notre priorité était de mettre fin à la médecine de couloir dans nos hôpitaux. Notre plan pour mettre fin à la médecine de couloir comporte les cinq mesures suivantes :



- augmenter le nombre de lits;
- améliorer les procédures d'admission et de sortie;
- augmenter l'étendue des services communautaires;
- renforcer les programmes de prévention tel que celui de vaccination contre la grippe; et
- augmenter le nombre de programmes de soins à domicile et de soins journaliers pour adultes.

Il y a deux semaines, l'Institut canadien d'information sur la santé a souligné les améliorations importantes dont nos hôpitaux ont fait l'objet au cours des six derniers mois. Les listes d'attente sont maintenant plus courtes et il y a bien moins d'opérations différées en raison de la surpopulation des hôpitaux. Nous voulons poursuivre ce progrès. Ce Budget nous permet de poser les bases d'une amélioration à long terme de notre système de soins de santé.

Les raisons profondes de cette augmentation de la médecine de couloir au cours des dix dernières années sont claires :

- des décisions irréfléchies visant à réduire le nombre de postes infirmiers et à supprimer des lits d'hôpital;
- une mauvaise gestion des lits existants;
- des délais dans la construction de places en foyer de soins personnels; et
- un refus d'écouter les professionnels de la santé.

Nous sommes en train d'établir les bases d'un meilleur système de soins de santé au sein duquel la médecine de couloir n'est plus une procédure routinière. Nous sommes en train d'améliorer les services de soins à domicile, les services de soins de première ligne et les services communautaires en tant que partie intégrale de notre système de soins de santé. Nous rebâtissons le secteur des soins intensifs et élargissons celui des soins communautaires.

En 1999, la moyenne des dépenses de santé par habitant au Manitoba était la plus élevée du pays. Notre défi le plus grand est de stabiliser ces dépenses de santé tout en assurant l'existence des ressources nécessaires au soin des patients. Le système de soins de santé doit bénéficier d'un financement sûr,

---

**En novembre 1999, le Manitoba a annoncé un plan en cinq points pour résoudre le problème de la médecine de couloir... Ce plan et les mesures qui en découlent semblent avoir eu un effet positif.**

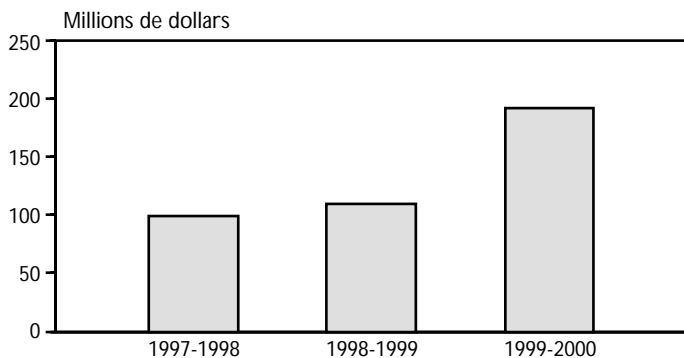
**Institut canadien d'information sur la santé**

---

durable et à propos, et ses ressources doivent être utilisées de manière efficace.

L'établissement de prévisions budgétaires réalistes est un élément clé. Le rapport Deloitte & Touche sur les finances du Manitoba a souligné un excédent de dépenses constant dans le budget de la santé. Au cours des trois dernières années, le montant de ces dépenses a dépassé les 400 millions de dollars. Notre Budget finance les services dont nous avons besoin de manière réaliste.

### Santé Manitoba : dépenses réelles par rapport au budget



Sources : Deloitte & Touche et Rapport du troisième trimestre

*Le Budget d'aujourd'hui prévoit davantage de financement pour les soins de santé... un financement qui sera alloué de manière stratégique aux priorités considérées comme les plus importantes par les Manitobains.*

Le Budget d'aujourd'hui prévoit 2,4 milliards de dollars pour les programmes de soins de santé. C'est une augmentation de 135 millions de dollars par rapport aux prévisions de dépenses de l'année dernière.

Pour la première fois en dix ans, les offices de la santé disposent de leurs propres budgets, qui sont basés sur une formule de financement stable. Et maintenant que les niveaux de financement adéquats sont atteints, nous nous attendons à ce que les offices régionaux de la santé démontrent une plus grande responsabilité financière, évitent les déficits et réduisent leurs coûts administratifs.

La formation de centaines de nouvelles infirmières est un élément clé si nous voulons offrir des soins de santé de qualité. Dans le cadre du plan que nous avons élaboré pour résoudre la pénurie de personnel infirmier, nous avons rétabli un programme de diplôme en sciences infirmières, tout en continuant à offrir notre soutien au programme universitaire existant. Nous sommes également en train de former davantage d'aides-infirmières.





Les infirmières doivent pouvoir participer aux décisions importantes qui influencent leurs conditions de travail. Un Conseil consultatif sur les soins infirmiers et une représentation du personnel infirmier au sein des conseils des offices de la santé permettront de garantir cette participation. De plus, notre gouvernement va travailler avec les employeurs, les syndicats et le personnel de première ligne du secteur des soins de santé pour améliorer la distribution de l'ensemble des travailleurs en soins de santé.

Des services de soins de santé à domicile de qualité aident à réduire la pression exercée sur les établissements de soins intensifs de courte durée et les établissements de soins de longue durée. Ils aident également à améliorer les services au niveau de la communauté. J'ai le plaisir de vous annoncer que le Budget d'aujourd'hui élargit la gamme des services de soins à domicile, afin d'offrir aussi des programmes communautaires de thérapie intraveineuse, des soins palliatifs globaux et davantage de soins journaliers pour les adultes. Ceci se traduira par de meilleurs services de soins à domicile pour plus de 30 000 Manitobains.

Ce Budget prévoit également des nouveaux fonds ou des fonds supplémentaires pour certains autres programmes prioritaires de soins de santé. Nous comptons :

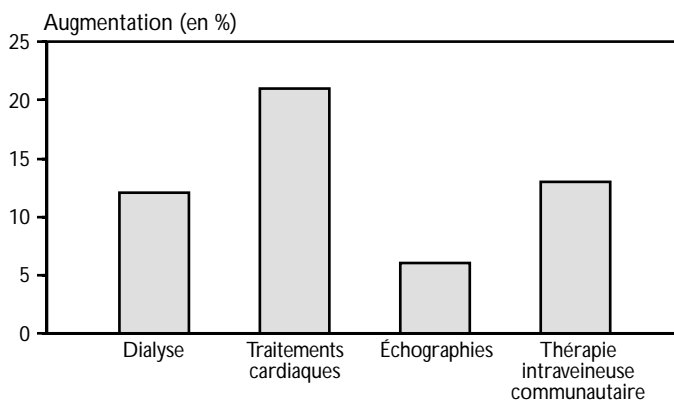
- accroître les services de soins cardiaques et anticancéreux;
- étendre l'assurance-médicaments, qui couvrira aussi les nouveaux médicaments d'importance vitale, les médicaments de soins palliatifs et l'essai clinique du médicament Aricept pour les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer;
- réduire les périodes d'attente en rallongeant les heures d'oncothérapie, en augmentant la capacité de dialyse et en offrant les services d'un nouveau scanner pédiatrique;
- améliorer notre plan de recrutement et de rétention des médecins ruraux;
- cibler davantage d'aide financière pour les opérations de soins personnels à domicile, non seulement pour les nouveaux lits, mais aussi pour les lits existants;
- renforcer nos partenariats avec le gouvernement fédéral pour améliorer la santé des populations autochtones, avec des

*Notre plan fait des patients la priorité de notre système, en réaffectant les dépenses d'administration vers les services de première ligne.*

programmes consacrés au diabète et de nouveaux services de dialyse pour les communautés autochtones;

- accorder plus de subventions aux programmes de santé mentale et améliorer l'accès aux services communautaires de santé par l'intermédiaire du nouveau programme de traitement communautaire affirmatif;
- augmenter les subventions accordées aux établissements communautaires, y compris la *Village Clinic*, le Centre de soins primaires franco-manitobain situé à Saint-Boniface et la clinique d'évaluation de la mémoire du complexe résidentiel Lion's Place pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer;
- allouer 5 millions de dollars supplémentaires à l'amélioration des services d'intervention et de transport en cas d'urgence dans les régions rurales, dans les villes et dans les régions du Nord;
- engager huit agents de sécurité et d'hygiène du travail supplémentaires pour garantir une plus grande sécurité et une meilleure hygiène des lieux de travail dans les secteurs de la fabrication, de la construction et des soins de santé; et
- poursuivre les programmes ciblés afin de réduire les listes d'attente.

### Actes médicaux supplémentaires en 2000-2001



Notre plan vise à faire des patients, et non des frais généraux, la priorité de notre système de soins de santé. La fusion de certains offices de la santé de Winnipeg nous a permis de réaffecter les dépenses d'administration vers le personnel



soignant, et en raison de cette fusion, nous nous attendons à une plus grande responsabilité financière de la part de l'Office régional de la santé de Winnipeg.

Notre système de soins de santé est souvent un facteur ignoré au moment de promouvoir les avantages concurrentiels du Manitoba. Dans notre province, les employeurs déboursent des frais d'assurance-maladie considérablement moindres pour leurs employés que ne doivent le faire les employeurs des États-Unis. Il n'y a pas non plus, au Manitoba, de cotisations de santé semblables à celles qui sont perçues dans certaines autres provinces.

Les employeurs des villes américaines doivent déboursier chaque année entre 3 000 \$ et 4 000 \$ par employé en frais d'assurance-maladie. Autre facteur encore plus important, le système public de soins de santé garantit l'accès aux services de soins de santé pour tous les Manitobains, quelle que soit leur situation financière. C'est pour ces raisons qu'il est si important de conserver et de protéger notre système de soins de santé.

Le Manitoba est un des chefs de file en ce qui concerne le renouveau des soins de santé au Canada. De fait, les programmes de soins à domicile et d'assurance-médicaments ont vu le jour ici-même, au Manitoba. Et nous nous engageons à bâtir le système de soins primaires et de soins communautaires le plus efficace, par rapport au coût, de tout le Canada. Pour y arriver, nous aurons toutefois besoin de compter de nouveau sur le gouvernement fédéral comme partenaire fiable et décidé.

Les Canadiens savent très bien que le financement accordé par le gouvernement fédéral pour la santé, l'éducation postsecondaire et les services sociaux a été réduit de 6,2 milliards de dollars en 1995. Cette coupure budgétaire a réduit les recettes du Manitoba de 236 millions de dollars. Et en dépit d'une augmentation sans précédent des recettes fédérales et d'un maintien des excédents au cours des cinq dernières années, le montant des versements fédéraux provenant du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux est toujours au-dessous des niveaux de 1994 et de 1995, et le montant du supplément pour la santé a été réduit de 39 millions de dollars cette année.

*Notre gouvernement  
veut travailler avec le  
gouvernement fédéral.  
La restauration  
intégrale du TCSPS  
est une première étape  
importante.*

Notre gouvernement veut travailler avec le gouvernement fédéral, avec les autres provinces et, encore plus important, avec les citoyens et les travailleurs de santé de première ligne, afin de garantir la durabilité du système public de soins de santé. La restauration intégrale du TCSPS est une première étape importante dans l'établissement d'un système de soins de santé plus durable sur le plan financier. Le Manitoba a été un des chefs de file en ce qui concerne l'assurance-maladie et avec l'aide du gouvernement fédéral, il continuera à l'être.

Avec le Budget d'aujourd'hui, nous prouvons notre engagement envers un système de soins de santé manitobain rénové et nous soulignons notre appui au renouvellement national des programmes de soins de santé du Canada.

### ■ Un nouvel espoir pour les jeunes

Une des plus grandes forces du Manitoba vient de nos valeurs individuelles et collectives, qui font de notre province un excellent endroit pour élever une famille.

Nous avons une responsabilité envers les enfants de cette province : celle de garantir que leurs rêves d'un meilleur avenir puissent se concrétiser. Pour cela, nous devons offrir des choix d'éducation et de formation professionnelle accessibles et pertinents, qui aideront tous les enfants du Manitoba à réussir.

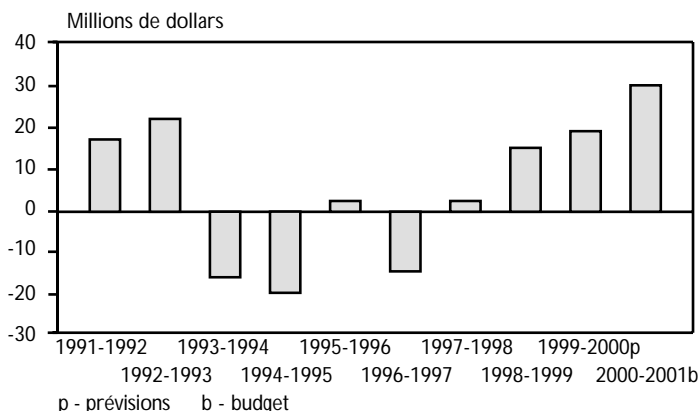
Notre gouvernement s'est engagé à donner un nouvel espoir aux jeunes. Aujourd'hui, ce Budget nous permet de tenir notre engagement en offrant un total de 1,4 milliard de dollars, crédits d'impôt inclus, pour l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire au Manitoba.

Pour donner un nouvel espoir aux jeunes, nous devons leur donner l'occasion de très bien se préparer pour générer les possibilités de l'avenir. Nous sommes en train d'inverser la tendance de négligence qui a récemment sévi dans notre système scolaire. Pour commencer, nous allons fournir des augmentations de financement stables et prévisibles. Comme nous l'avons déjà annoncé en février, nous allouons presque 30 millions de dollars supplémentaires pour le financement de programmes offerts par les divisions scolaires et destinés aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. De plus, le programme d'immobilisations des écoles publiques sera de 51 millions de dollars cette année.

*Pour donner un  
nouvel espoir aux  
jeunes, nous devons  
commencer par  
investir davantage  
dans l'éducation et  
la formation  
professionnelle.*



## Modification du financement provincial des écoles publiques



Notre gouvernement s'est engagé à faciliter l'accès des jeunes francophones du Manitoba à un enseignement de qualité en français. Le ministre de l'Éducation a récemment annoncé le renouvellement en principe de l'Entente spéciale Canada-Manitoba sur le financement des dispositions en gérance de l'éducation en langue française. Au cours des cinq années que durera l'Entente, notre gouvernement accordera à la Division scolaire franco-manitobaine des ressources supplémentaires et des capitaux, d'un montant total de 15 millions de dollars, dans le but d'aider la Division à remplir son mandat à l'échelle de la province.

Les Manitobains seront en bonne position si nous nous préparons à profiter pleinement de la croissance d'une économie fondée sur le savoir. Une éducation postsecondaire de qualité est essentielle pour créer et conserver les emplois hautement qualifiés et bien rémunérés du nouveau millénaire.

J'ai le plaisir de vous annoncer que notre plan pour une éducation approfondie comprend les mesures suivantes, qui sont conformes aux engagements que nous avons pris au moment des élections :

- le doublement sur quatre ans des inscriptions dans les collèges communautaires, en commençant cette année avec un nouveau financement de 5 millions de dollars alloué à l'Initiative d'expansion des collèges communautaires;
- une réduction de 8 millions de dollars, soit 10 %, des factures visant les frais de scolarité des universités et des collèges publics;

- une augmentation de 8,8 millions de dollars des subventions de fonctionnement pour les universités et les collèges, plus un financement supplémentaire de 2 millions de dollars (équivalent à une augmentation totale de 3,8 %) afin de garantir que ces établissements n'augmentent pas leurs frais de scolarité. Cette mesure permettra de garantir que la réduction de 10 % représente une véritable économie pour les étudiants;

## Subventions de fonctionnement accordées aux universités et aux collèges

Éléments de l'augmentation

	Subvention de de fonctionnement base	Aide* pour la stabilisation des frais de scolarité	Total	
	(millions de \$)	(millions de \$)	(millions de \$)	%
Soutien financier	8,8	2,0	10,8	3,8

\* Compensation équivalente à une augmentation de 2,2 % des frais de scolarité.

*Une bonne stratégie  
éducative est une  
bonne stratégie  
économique.*

- un nouveau fonds de 5,9 millions de dollars pour le programme de bourses d'études manitobaines du millénaire, les premières bourses d'études offertes depuis 1993. La flexibilité engendrée par le Fonds canadien de bourses d'études du millénaire, qui est géré par le Manitoba, aide à l'établissement de ce programme. Ces bourses aideront, en moyenne, plus de 5 000 étudiants par an.

Dans le monde actuel, une bonne stratégie éducative est une bonne stratégie économique. Lors du récent Sommet manitobain du siècle organisé par le premier ministre, les représentants du gouvernement, des collectivités, et des secteurs du travail et des affaires étaient tous largement d'accord sur le fait que nous avons besoin d'un système éducatif plus adapté aux besoins.

En plus d'un soutien direct aux établissements d'enseignement, ce Budget fournira également aux écoles les fonds nécessaires pour entamer des partenariats novateurs avec d'autres secteurs de la communauté. Nous croyons fermement que les installations scolaires peuvent mieux profiter à l'ensemble de la collectivité. Par exemple, dans le cadre du nouveau programme *Lighthouse*, et avec l'aide de bénévoles de



la communauté, les écoles seront maintenant ouvertes après les heures de classe pour servir de centres récréatifs. De plus, le Programme d'accès communautaire, qui a été mis au point en collaboration avec le gouvernement fédéral, permettra d'ajouter 400 sites publics supplémentaires d'accès à Internet dans les écoles et dans les installations communautaires de toute la province.

D'un autre côté, nos nouveaux programmes d'apprentissage et de formation viseront particulièrement à encourager la participation des Autochtones. Les Autochtones vont former une partie de plus en plus importante des nouveaux membres de la population active du Manitoba. En travaillant en étroite collaboration avec les communautés autochtones et le gouvernement fédéral, le Manitoba peut s'assurer que les jeunes Autochtones profitent des nouvelles possibilités d'emploi, qu'ils contribuent à la future croissance économique et qu'ils profitent pleinement de cette croissance.

Certaines de ces initiatives sont devenues possibles grâce à la réorientation vers les classes des fonds autrefois réservés à l'administration. Dans ce but, le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle réduira ses effectifs de 60 postes cette année.

Notre gouvernement s'est engagé à donner un nouvel espoir aux jeunes, et les priorités éducatives que je viens de présenter démontrent clairement que le Budget d'aujourd'hui tient ses promesses sur ce point.

## ■ Familles et sécurité des communautés

Notre gouvernement reconnaît que l'éducation joue un rôle important dans notre société, mais il reconnaît aussi clairement que ce sont les familles et les communautés saines qui jouent le rôle le plus important en ce qui concerne le nouvel espoir que nous voulons donner aux jeunes. Leur soutien permettra de faire de notre province un lieu sain où les enfants et leurs familles pourront vivre, apprendre, travailler et jouer.

Les premières années d'un enfant sont d'une importance vitale pour sa santé et son bien-être futurs. Les enfants qui grandissent dans un environnement sûr, stable et stimulant

*La santé des familles et des communautés engendre de meilleures perspectives pour nos enfants et garantit leur succès.*

*La sécurité et la stabilité des quartiers dépendent de bien plus que des briques et du mortier.*

*Les initiatives telles que le projet « Quartiers vivants! » reposeront sur les forces et les expériences des habitants et des organisations communautaires.*

réussissent plus facilement dans la vie. Les recherches démontrent que les programmes efficaces destinés aux jeunes enfants constituent un bon investissement et aboutissent à une croissance du taux d'obtention de diplômes, de meilleurs salaires, une baisse de la criminalité et une moins grande nécessité d'aide sociale.

L'allègement fiscal que j'annonce aujourd'hui, y compris la nouvelle réduction d'impôt pour la famille, profitera aux familles manitobaines. D'autre part, notre stratégie de promotion de la santé des enfants et des familles comprend les mesures qui suivent.

- Le projet « Enfants en santé » réservera 13 millions de dollars pour des services à l'efficacité démontrée tels que les centres parents-enfants, les programmes de nutrition pour les femmes enceintes et les jeunes enfants, les programmes d'infirmières dans les écoles, les programmes de prévention de la grossesse chez les adolescentes, et les programmes de prévention du syndrome d'alcool foetal et de l'effet de l'alcool sur le fœtus.
- Un supplément de près de 9 millions de dollars pour le financement des services de garderie permettra d'octroyer davantage d'allocations de frais de garde, d'ouvrir des places additionnelles en services réglementés de garde d'enfants et de consacrer des fonds supplémentaires à l'intégration en garderie des enfants souffrant d'incapacités. De plus, la question des salaires du personnel des services à l'enfance sera réglée à l'aide de notre nouveau mode de financement et ce, en collaboration avec l'ensemble du secteur de la puériculture.
- À partir du mois de juillet, les familles conserveront le montant intégral des augmentations de prestations nationales pour enfants. De plus, les familles comptant des enfants de moins de six ans et bénéficiant de l'aide au revenu recevront un supplément mensuel de 20 \$ par enfant. La province offrira également à ces familles une aide supplémentaire destinée à couvrir le coût des fournitures scolaires des enfants.

Nous savons également que la santé des familles repose sur celle des communautés. Aider à construire des quartiers sûrs et stables est toutefois une entreprise de taille, qui nécessite la





participation de nombreux intervenants. La sécurité et la stabilité des quartiers dépendent de bien plus que des briques et du mortier. Les familles d'aujourd'hui ont besoin d'accéder aux services et programmes qui sont essentiels. Elles ont également besoin de logements adéquats et abordables, et d'un système judiciaire efficace.

Notre stratégie pour assurer la santé des familles et des communautés repose sur les mesures suivantes.

- « Quartiers vivants! », une nouvelle stratégie de développement communautaire à long terme, fournira aux organisations communautaires le soutien dont elles ont besoin pour rénover des quartiers de Winnipeg, de Brandon et de Thompson. Ce projet est axé sur le logement, l'emploi et la formation professionnelle, l'éducation et les loisirs, ainsi que sur la sécurité et la prévention du crime.
- Une nouvelle initiative de logement à Winnipeg fournira aux groupes communautaires un accès de type guichet unique à un fonds de 22 millions de dollars réservé pour le logement et établi par les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Un supplément d'un million de dollars par an sera à la disposition de certains quartiers ciblés en dehors de Winnipeg. Ces deux initiatives font partie du projet « Quartiers vivants! » et distribueront jusqu'à 10 000 \$ par unité de logement aux organisations communautaires des régions visées. Il s'agit là d'un exemple du type de ressources rassemblées lorsque les gouvernements travaillent ensemble.
- Le Programme d'aide à la remise en état des logements, dont l'objectif est d'améliorer le parc de logements en détérioration, sera élargi.
- Nous présenterons des méthodes efficaces et novatrices d'améliorer la sécurité publique par le biais d'initiatives du ministère de la Justice, y compris des mesures destinées à améliorer la sécurité des institutions correctionnelles vis-à-vis du public et du personnel, ainsi qu'une nouvelle unité de police spécialisée dans la prévention du crime organisé et de la délinquance à risque élevé.
- Les services d'exécution des ordonnances alimentaires seront améliorés à l'aide de nouveaux agents à temps plein.

*Nous comptons  
poursuivre nos efforts  
pour améliorer les  
services judiciaires  
destinés aux  
Autochtones*

- Notre gouvernement bâtira des communautés réellement plus sûres en aidant les victimes d'actes criminels et en mettant au point des approches efficaces pour enrayer l'apparition des comportements criminels. Au début de cette année, notre gouvernement a présenté la première initiative canadienne de soutien aux enfants victimes.
- Notre gouvernement collaborera avec les collectivités de tout le Manitoba dans le but d'offrir aux jeunes un meilleur accès aux ressources et aux installations communautaires, afin d'encourager leur participation à des activités alternatives positives. Le ministre de la Justice annoncera sous peu les détails de cette initiative.
- La Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone mise sur pied par notre gouvernement continue à examiner les recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones. Nous serons heureux de recevoir leurs conseils et nous comptons poursuivre nos efforts pour améliorer les services judiciaires destinés aux Autochtones.
- Notre gouvernement s'est engagé à faciliter l'accès de la communauté francophone du Manitoba à l'information et aux services gouvernementaux. À cette fin, les trois premiers centres de services communautaires en langue française devraient ouvrir leurs portes cette année à Notre-Dame-de-Lourdes et, au début de l'an prochain, à Saint-Boniface et à Saint-Pierre-Jolys.
- Un plus grand financement sera accordé aux programmes de réadaptation professionnelle destinés aux adultes ayant une incapacité. Cette augmentation permettra d'améliorer les services en établissement, les services de soins journaliers et les services de soutien conçus pour les adultes ayant une déficience mentale qui vivent dans la communauté. Elle permettra également de renforcer la capacité des organismes à fournir des services de haute qualité.

Notre gouvernement croit fermement que l'amélioration des choix éducatifs, de l'accès aux services de garderie, des programmes d'aide au revenu et de l'exécution des ordonnances alimentaires ainsi que nos autres initiatives seront, pour tous, d'excellents tremplins vers l'emploi et une plus grande autonomie.



Nous nous sommes engagés à revitaliser les vieux quartiers. Le temps des solutions descendantes et uniformisées est révolu, et quant il en vient à la revitalisation de la communauté, les meilleures idées viennent souvent de la communauté elle-même. Nous voulons nous servir des forces et des expériences des résidents et des groupes communautaires, afin de tenir compte des conditions, des priorités et des besoins particuliers de chaque quartier individuel.

Avoir des quartiers sûrs et stables est un élément clé pour établir et maintenir la bonne qualité de vie à laquelle les Manitobains et leurs familles s'attendent, et qu'ils méritent. Les gouvernements, ainsi que toutes les entreprises, organisations ouvrières et organisations communautaires, jouent un rôle important dans la reconstruction et la revitalisation des quartiers manitobains. Lorsque les gouvernements et les communautés travaillent ensemble, ce sont les familles d'aujourd'hui qui en bénéficient.

Si nous voulons offrir à nos enfants et aux enfants de nos enfants des communautés saines, nous devons leur garantir un environnement sain. Notre abondance d'eau fraîche sera peut-être la ressource la plus précieuse des futures générations. Notre gouvernement offrira un plus haut niveau de protection pour les lacs et les rivières du Manitoba, en augmentant les ressources consacrées à la protection de la qualité de l'eau et en établissant une carte des zones à risque en matière de pollution des eaux souterraines.

Nous savons que l'utilisation durable de nos ressources nécessite une planification minutieuse. À cette fin, le ministère de la Conservation va mettre sur pied une nouvelle division : la Division de la gérance de l'environnement. Cette division commencera la mise en œuvre d'une planification à grande échelle qui servira de lien entre les décisions de développement et la nécessité de protéger nos écosystèmes. Cette division collaborera également avec les communautés autochtones pour s'assurer que les décisions prises en matière d'utilisation des terres respectent les droits des Premières nations de notre province. En travaillant de concert avec les communautés autochtones et avec l'industrie, nous avons réussi à protéger plus de 200 000 hectares de terre menacés dans les sept premiers mois de notre mandat. Nous continuerons à travailler en coopération pour protéger notre environnement au profit des futures générations de Manitobains.

---

**Il existe un lien  
fondamental  
entre une éducation  
accessible  
et abordable, l'attrait  
des entreprises  
commerciales qui  
réussissent et le  
maintien d'une  
main-d'œuvre  
bien formée et  
compétente.**

**Gary Doer, premier ministre  
du Manitoba**

---

*Les perspectives économiques sont excellentes dans toutes les régions du Manitoba.*

Le Budget que nous vous présentons aujourd'hui met clairement l'accent sur les familles manitobaines, et reconnaît l'importance de la sécurité et de la revitalisation des communautés au sein desquelles ces familles vivent. Notre gouvernement a écouté les Manitobains et a soigneusement mis au point des priorités budgétaires qui respectent notre engagement envers les familles et les communautés de notre province.

## ■ Un nouveau partenariat entre le monde du travail et le milieu des affaires

### Aperçu économique

La diversité économique du Manitoba constitue l'un de ses points forts. De fait, notre économie est une des plus diversifiées au Canada. Nous disposons également d'un atout majeur : un coût de la vie abordable. Enfin, notre taux de chômage est toujours l'un des plus bas, et notre taux d'emploi l'un des meilleurs. Pour les quatre premiers mois de l'an 2000, le taux de chômage au Manitoba était de 5,3 %, en moyenne. De fait, le mois passé, il est descendu à 5,0 %, le taux mensuel le plus bas depuis janvier 1980.

À l'heure actuelle, les perspectives économiques sont excellentes dans toutes les régions du Manitoba, tant dans le Nord et en région rurale qu'à Winnipeg. Notre gouvernement s'est engagé à promouvoir les occasions de succès économique partout dans la province.

Plusieurs communications récentes témoignent de la solidité de notre expansion économique. Vansco Electronics, une entreprise locale où travaillent 500 Manitobains, a annoncé que l'accroissement de ses activités entraînera la création de 340 emplois au cours des prochaines années. Air Canada a l'intention de situer 170 postes additionnels à ses bureaux de Winnipeg. Le contrat que vient d'obtenir Motor Coach Industries représente 300 nouveaux emplois. Loewen Windows a annoncé que l'agrandissement de son installation de Steinbach créera 250 emplois. Enfin, la société Schneider vient d'annoncer une expansion de 125 millions de dollars et la création de 1 100 emplois.



De nombreux autres signes témoignent de la vigueur de notre économie :

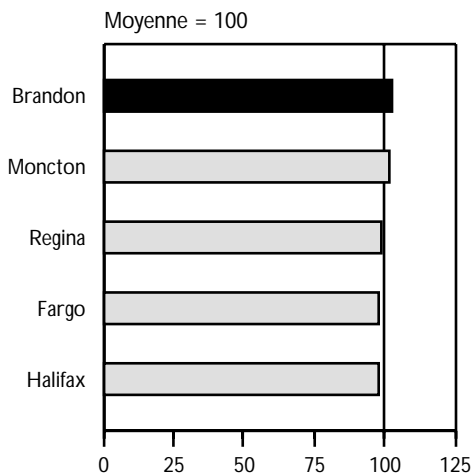
- Le Manitoba est le plus grand producteur d'autobus en Amérique du Nord. Deux grandes entreprises, Motor Coach Industries (MCI) et New Flyer, emploient directement plus de 3 000 Manitobains. MCI produit plus de la moitié des autobus inter-urbains vendus au Canada et aux États-Unis, alors que New Flyer est devenu l'un des principaux manufacturiers d'autobus urbains en Amérique du Nord. Les deux entreprises ont prouvé que le talent et les compétences que l'on trouve dans notre province constituent un excellent tremplin pour le succès international.
- Le secteur de l'aérospatiale du Manitoba a toujours été un employeur important de spécialistes techniques ayant reçu une excellente formation. L'an passé, l'industrie aérospatiale, y compris Boeing Canada, Standard Aero et Bristol Aerospace, employait 5 000 Manitobains et atteignait un revenu brut de plus d'un milliard de dollars. Les perspectives d'une croissance soutenue et vigoureuse de cette industrie au Manitoba semblent donc excellentes.
- La demande ainsi que le prix des métaux viennent de connaître une forte hausse. L'on s'attend donc à ce que l'industrie minière du Nord contribue beaucoup à la croissance économique du Manitoba au cours de la prochaine année.
- À l'automne de 1999, la société Hudson Bay Mining and Smelting annonçait l'investissement de nouveaux capitaux, d'un montant de 359 millions de dollars, dans ses opérations minières à Flin Flon, dans le but de prolonger l'extraction du cuivre et du zinc dans cette région jusqu'en l'an 2016.
- En février dernier, la société INCO annonçait un investissement de 70 millions de dollars pour approfondir la mine Birchtree à Thompson. La mine devrait produire à pleine capacité d'ici l'an 2004, et l'on prévoit maintenant qu'elle demeurera productive jusqu'en l'an 2016.
- Hydro-Manitoba a annoncé la construction d'une nouvelle centrale thermique alimentée au gaz naturel à Brandon, au coût de 180 millions de dollars.

*Le Manitoba est un bon endroit où s'établir pour les familles qui désirent de bons emplois et une excellente qualité de vie.*

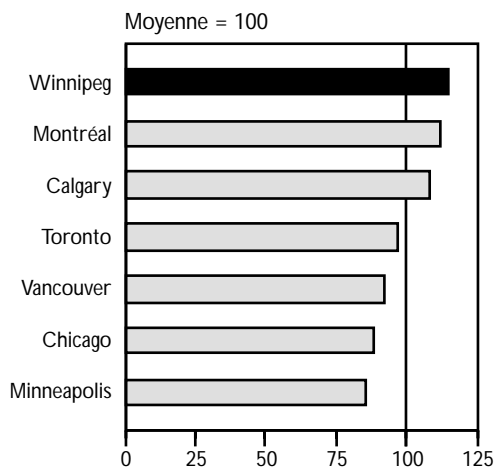
- Les investissements en capitaux ont augmenté au Manitoba au cours des huit dernières années, et les intentions d'investissements en l'an 2000 sont des plus considérables.
- Les plus récentes données sur la migration interprovinciale révèlent une forte réduction du niveau de migration externe nette vers les autres provinces. Notre politique de formation et d'éducation attirera en plus grand nombre les jeunes dont nous avons besoin, tant pour combattre la pénurie de main-d'oeuvre que pour satisfaire les besoins de notre croissance économique. Le Manitoba est un bon endroit où s'établir pour les familles qui désirent de bons emplois et une excellente qualité de vie. Une plus grande croissance de la population entraînera une hausse du besoin de logements et de la demande pour des biens et des services de consommation, ainsi que pour d'autres produits fabriqués au Manitoba.

En plus de tous les avantages déjà mentionnés, le Manitoba demeure l'un des endroits au Canada où le coût de faire des affaires est le moins élevé. Par exemple, le taux de rentabilité

#### Taux de rentabilité interne d'une petite entreprise de fabrication - Villes de moins de 500 000 habitants



#### Taux de rentabilité interne d'une petite entreprise de fabrication - Villes de plus de 500 000 habitants



d'une petite entreprise de fabrication à Winnipeg ou Brandon se compare très favorablement à celui d'autres emplacements



canadiens et américains avec lesquels nous sommes en concurrence.

Selon la moyenne des sept prévisions les plus importantes, l'économie du Manitoba connaîtra un taux de croissance de 2,7 % en termes réels pour l'année actuelle, soit une augmentation importante par comparaison au 2,2 % de croissance en 1999.

### Le Sommet manitobain du siècle

Dans le cadre de son engagement à promouvoir un nouveau partenariat entre le monde du travail et le milieu des affaires, notre gouvernement organisait, les 14 et 15 mars derniers, le Sommet manitobain du siècle. Le Sommet rassemblait des représentants du gouvernement, des entreprises, des syndicats et des organismes communautaires, tous réunis dans le but d'arriver à un consensus sur la façon de procéder pour développer notre économie. Tous ont reconnu qu'il est à l'avantage commun d'oeuvrer ensemble à l'édification d'un Manitoba plus fort.

Le Sommet a identifié plusieurs dossiers clés, entre autres la nécessité de s'attaquer à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, d'encourager les investissements de capitaux et de promouvoir les industries de pointe, y compris la biotechnologie, la technologie de l'information et la fabrication de pointe.

Le Sommet a produit une vaste gamme de stratégies pour s'attaquer à ces différents dossiers. Notre Budget s'appuie sur les conclusions du Sommet en élaborant et en mettant en oeuvre une stratégie économique solide pour le Manitoba.

### Initiatives économiques

La stratégie économique de notre gouvernement se fonde sur les actions à entreprendre lorsque nous pouvons contribuer de façon positive à la situation et ajouter aux atouts compétitifs dont nous disposons déjà. Le Budget que nous présentons aujourd'hui constitue un élément important de notre stratégie économique. Entre autres mesures, nous allons:

- **Nous attaquer à la pénurie de main-d'oeuvre.** Il s'agit d'une priorité, tant pour le gouvernement que pour les entreprises du Manitoba. En plus de doubler le nombre de places dans les collèges communautaires, nous allons

---

**Toute solution exige la collaboration du secteur privé et du gouvernement, des syndicats et des milieux d'affaires, de tous les membres de la communauté.**

**Harvey Sector, animateur du Sommet du siècle**

---

*Notre stratégie ajoute aux atouts compétitifs dont nous disposons déjà.*

présenter plus d'options de formation, et rendre notre système éducationnel plus flexible. De plus, nous allons prendre les mesures requises pour attirer plus d'immigrants et de travailleurs qualifiés au Manitoba. Nous allons également confronter les obstacles auxquels se heurtent de nombreux Autochtones du Manitoba à leur entrée dans la population active, et créer des partenariats visant à mieux les intégrer à l'économie de notre province.

- **Promouvoir l'immigration.** Dans le cas des travailleurs qualifiés et des entrepreneurs, ainsi que dans le contexte de la réunion des familles, nous allons appuyer à la fois la composante humanitaire et la composante économique de l'immigration au Manitoba.
- **Conserver Hydro-Manitoba.** Hydro-Manitoba est un des grands atouts dont bénéficient les familles et les entreprises du Manitoba. Cette société fournit de l'énergie électrique fiable au coût le plus bas de toutes les grandes entreprises de services publics de l'Amérique du Nord. Hydro-Manitoba continuera d'accorder des avantages économiques considérables et des emplois aux collectivités de toute la province.
- **Réduire l'impôt des petites entreprises.** Notre gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les petites entreprises créatrices grandissent et prospèrent. L'impôt sur les bénéfices des petites sociétés a déjà été réduit cette année de 8 % à 7 %; il sera réduit à 6 % l'an prochain, et à 5 % le 1er janvier de l'an 2002.
- **Promouvoir le commerce électronique par des mesures législatives.** Étant donné les exigences changeantes de la nouvelle économie, nous allons introduire cette année des mesures législatives visant à promouvoir le commerce électronique.
- **Appuyer la recherche et le développement.** Notre gouvernement reconnaît que le développement économique durable de notre province sera fonction de la qualité et de la continuité des initiatives de recherche et de développement qui se produiront au Manitoba. Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement au Manitoba vise à encourager de plus grands investissements dans ce domaine très important.





Les Manitobains font sans cesse de nouvelles découvertes scientifiques et technologiques. Il est important pour le Manitoba que l'on puisse conserver ici les investissements et les emplois qui découlent de ces percées remarquables. Le Budget de l'an 2000 accorde des ressources à Keystone Technologies Incorporated. Ce nouveau fonds a pour fonction d'appuyer les entreprises du Manitoba pour la commercialisation de leurs innovations dans le domaine des soins de santé et de la biotechnologie.

Le Budget encourage de façon directe un plus grand nombre d'activités technologiques basées sur le savoir.

- Le Fonds manitobain de la science et de la technologie, un fonds de capital de risque administré par le Fonds de placement Crocus, appuie les investissements dans les petites et moyennes entreprises dans différents domaines de recherche technologique.
- Le Fonds des innovations du Manitoba allouera sept millions de dollars aux universités, hôpitaux et autres établissements de recherche du Manitoba pour appuyer leurs efforts de recherche et de développement technologique.
- Pour que se poursuive la vigueur actuelle du secteur minier et d'autres industries basées sur les ressources naturelles, notre gouvernement se joindra aux autres provinces dans le but d'obtenir que la réduction générale de l'impôt sur le revenu des sociétés, telle qu'annoncée dans le Budget fédéral, englobe également le secteur du développement des ressources naturelles.
- Au fur et à mesure que les industries manitobaines poursuivront leur croissance, notre gouvernement prendra les mesures requises pour que l'environnement soit protégé, que les activités économiques soient durables et que, partout au Manitoba, l'on puisse jouir d'air pur et d'eau fraîche.
- En prévision d'un nouvel accord sur les travaux d'infrastructure avec le gouvernement fédéral, nous accordons 4 millions de dollars à cette initiative. Il est prévu que la part du Manitoba de ce nouveau programme national permettra de consacrer jusqu'à 318 millions de dollars à l'amélioration de l'infrastructure et à d'autres travaux dans l'ensemble de la province au cours d'une période de six ans.

*Les Manitobains  
font sans cesse de  
nouvelles  
découvertes  
scientifiques et  
technologiques.*

*Les Manitobains reconnaissent que d'excellents programmes éducatifs et de soins de santé contribuent à l'économie.*

- Le Budget d'aujourd'hui accorde un appui soutenu aux entreprises du Manitoba qui désirent lever de nouveaux capitaux et s'accroître, grâce au crédit d'impôt à l'achat d'actions. Les sociétés à capital de risque de travailleurs, appuyés par des crédits d'impôt du gouvernement fédéral et du Manitoba, connaissent un grand succès dans notre province. Le Fonds de placement Crocus est un bon exemple de collaboration productrice d'emplois, entre les syndicats, les groupes communautaires et les milieux d'affaires. Le Fonds ENSIS offre une autre occasion de recourir aux avantages d'une société à capital de risque de travailleurs et d'y investir.

Les routes, les ponts et d'autres travaux dans le domaine du transport sont essentiels à l'économie du Manitoba. Le Budget d'aujourd'hui consacre 177 millions de dollars à la construction et à l'entretien de cette infrastructure.

Les Manitobains doivent promouvoir les atouts compétitifs de leur province. Le Budget comprend un document budgétaire sur les avantages concurrentiels du Manitoba. Notre emplacement et nos coûts constituent des atouts importants. Des établissements d'enseignement de qualité et une éducation postsecondaire à prix abordable nous fournissent d'autres avantages concurrentiels. Les Manitobains reconnaissent que d'excellents programmes éducatifs et de soins de santé contribuent à l'économie, tout comme une économie en pleine croissance peut produire des recettes supplémentaires qui permettront d'améliorer la qualité de la vie au Manitoba.

### **Développement économique et communautaire**

Le Budget reflète bien notre conviction : il nous faut nous concentrer à la fois sur le développement économique et sur le développement communautaire. Il est important, pour la réussite de ces efforts, de revitaliser notre partenariat avec les gouvernements locaux. Notre Budget accorde des ressources importantes à la réalisation de ce partenariat.

L'accord de partage fiscal entre la province et les municipalités, dont la nature est unique, accorde aux gouvernements locaux une part de recettes provinciales en croissance. Cette année, l'appui aux gouvernements locaux s'accroît de 7 millions de



dollars pour passer à 77 millions, soit une augmentation de 10% (44 millions à la Ville de Winnipeg et 33 millions à d'autres gouvernements locaux).

Les initiatives de développement économique rural et urbain (REDI et UEDI) accordent des fonds pour le développement économique, le tourisme, les stratégies de développement commercial et d'investissement, et l'aide aux entrepreneurs. Nous accordons plus d'ampleur au programme d'obligations Grow Bonds et au Programme de prêts d'initiative locale, un projet d'appui aux corporations de développement communautaire, afin d'y inclure dorénavant des projets urbains. Enfin, le programme ÉQUIPE, un projet-pilote de crédit à la micro-entreprise, accordera des prêts à de petites entreprises du Nord.

De plus, le programme de partage des recettes provenant des appareils de vidéo-loteries accorde sept millions de dollars à la Ville de Winnipeg et six millions aux collectivités des régions rurales et du Nord.

### Initiatives urbaines

Dans le cadre de ce Budget, la Ville de Winnipeg reçoit 22 millions de dollars en aide aux immobilisations.

Afin de favoriser le développement économique urbain, le Budget affecte presque 18 millions de dollars aux Initiatives de développement économique urbain, dont deux millions au ministère de la Santé pour l'amélioration des services d'ambulance à Winnipeg.

Au cours des années cinquante et soixante, les différents niveaux de gouvernement ont travaillé ensemble à la construction du canal de dérivation de la rivière Rouge. Nous sommes à l'heure actuelle en pourparlers avec le gouvernement fédéral et la Ville de Winnipeg dans le but d'élaborer une réponse commune à la recommandation de la Commission mixte internationale sur l'amélioration de la protection contre les inondations à Winnipeg. En collaboration avec le gouvernement fédéral, nous allouons dans ce Budget des ressources pour terminer les travaux d'amélioration de l'entrée du canal, ce qui en augmentera la capacité jusqu'à 10 %.

*Pour que nos communautés connaissent une meilleure qualité de vie et plus de sécurité, il est important que la province revitalise son partenariat avec les gouvernements locaux.*

## **Initiatives rurales**

En plus des initiatives urbaines déjà mentionnées, le Budget d'aujourd'hui prévoit plus de 18 millions de dollars pour des projets d'immobilisations en région rurale, tels que des services d'eau et d'égout, et le projet de gaz naturel de la région d'Entre-les-lacs.

Les Initiatives de développement économique rural accordent 15 millions de dollars aux gouvernements locaux pour des programmes consacrés à la jeunesse, des corporations de développement régional, des programmes de développement communautaire, comme celui des obligations Grow Bonds, la promotion du commerce et le Programme de prêts d'initiative locale.

Le programme de digues d'enceintes des communautés accorde des fonds, dont le coût est partagé avec le gouvernement fédéral, aux collectivités situées dans des zones inondables.

Nous allons également établir un programme de remplacement des vieilles ambulances dans les régions rurales du Manitoba.

## **Initiatives pour les communautés autochtones et la région du Nord**

Le Budget que nous présentons aujourd'hui inclut les communautés du Nord et les communautés autochtones dans les initiatives gouvernementales de développement économique et communautaire. À titre d'exemple, notre Budget accorde des ressources supplémentaires aux routes d'hiver menant aux communautés du Manitoba les plus éloignées. Il accorde également un million de dollars à l'établissement d'un Fonds de développement et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones afin de financer des programmes qui répondront aux besoins économiques, culturels, récréationnels et sociaux des communautés autochtones.



Notre gouvernement aidera 12 communautés additionnelles à fournir des services municipaux durables et à maintenir l'infrastructure, dans le cadre de notre initiative pour favoriser l'autonomie. Afin de promouvoir l'autonomie et le développement économique, nous accordons de nouveau un financement de base aux organismes autochtones.

Je suis également heureux d'annoncer que notre Budget prévoit l'élimination des frais de 50 \$ pour le transport des patients du Nord vers des établissements de santé du Sud.

### Initiatives dans le domaine agricole

Notre gouvernement s'est engagé à maintenir une économie agricole viable et vigoureuse au Manitoba.

L'an passé, en plus des 60 millions de dollars prévus au Budget, un montant supplémentaire de 166 millions fut octroyé, étant donné la situation résultant des problèmes de revenu des producteurs agricoles et des difficultés causées par l'humidité dans le Sud-ouest de la province.

Cette année, le Budget prévoit une amélioration du programme d'assurance-récolte. La couverture inclut maintenant les cultures spéciales et une assurance-humidité, et offre un choix plus flexible de prix. Ce programme protégera les producteurs agricoles tout en réduisant l'incertitude liée à l'aide aux sinistrés.

L'agriculture des Prairies traverse actuellement une période de transition historique. Les producteurs du Manitoba ont cherché à diversifier leurs opérations et ils ont réalisé de grands progrès dans ce domaine. Toutefois, ils font encore face à des défis sérieux. L'élimination des subventions fédérales au transport, les subventions déloyales qu'accordent les États-Unis et l'Union européenne à leurs producteurs agricoles, ainsi que la faiblesse du prix du grain, exercent tous une pression considérable sur la viabilité économique de nos agriculteurs. Pour redresser la situation, les collectivités du Manitoba cherchent à attirer des entreprises de transformation des aliments, ce qui contribuera à soutenir les activités économiques locales et ouvrira ainsi des horizons économiques favorables aux jeunes Manitobains qui vivent en milieu rural. Le gouvernement provincial mettra tout en oeuvre pour appuyer la communauté agricole dans tous ces dossiers.

*Notre gouvernement s'est engagé à maintenir une économie agricole viable et vigoureuse au Manitoba.*

*Notre gouvernement  
atteindra un équilibre  
durable entre  
l'augmentation des  
ressources dans les  
domaines prioritaires  
et un allègement fiscal  
responsable.*

*Nous tenons notre  
promesse  
d'augmenter le  
crédit d'impôt  
foncier.*

Nous avons négocié avec le gouvernement fédéral un nouveau programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole pour remplacer l'ACRA. Nous allons poursuivre nos efforts pour obtenir du gouvernement fédéral un engagement plus important afin de faciliter la transition que connaît l'agriculture dans les Prairies. Notre gouvernement a adopté une position proactive en ce qui concerne les programmes d'aide, comme par exemple l'assurance-récolte, le Compte de stabilisation du revenu net et l'aide aux sinistrés.

Nous reconnaissons que le vieillissement de la population préoccupe la communauté agricole du Manitoba. C'est pourquoi nous introduisons le Projet 2000 pour aider les jeunes à se lancer dans l'agriculture, et que nous avons récemment annoncé l'Initiative de gestion du bétail afin de permettre une croissance durable de l'industrie de l'élevage.

De plus, nous avons affecté des fonds au développement d'un réseau de stations de météorologie agricole afin d'aider nos producteurs à prendre des décisions cruciales pour réduire leurs risques.

Les agriculteurs du Manitoba ont beaucoup fait pour bâtir la province au cours du siècle qui vient de s'écouler. Ils méritent notre appui alors qu'ils accroissent et diversifient leurs activités pour faire face à la compétition mondiale.

## ■ Allègement fiscal responsable

Les Manitobains nous ont exprimé ce qu'ils voulaient, soit une approche à la fois responsable et équilibrée en ce qui concerne les programmes et l'imposition fiscale. Ils veulent que les services publics importants soient maintenus et améliorés. Et, pour financer ces services, ils sont disposés à payer des impôts raisonnables et équitables. Notre gouvernement met tous ses efforts à atteindre un équilibre durable entre l'augmentation des ressources dans les domaines prioritaires et un allègement fiscal responsable. Le Budget d'aujourd'hui représente une première étape vers cet équilibre.

### Un impôt foncier réduit

Au cours de notre campagne électorale, nous avons promis d'augmenter le crédit d'impôt foncier de 75 \$ cette année. Je suis heureux de vous annoncer que le Budget d'aujourd'hui tient cette promesse.



Les crédits d'impôt foncier, tant minimal que maximal, augmentent pour tous les propriétaires et les locataires qui y sont admissibles.

La plupart des propriétaires verront l'augmentation du crédit d'impôt foncier minimal, que l'on appelle aussi l'Aide fiscale aux propriétaires occupants, sous la forme d'une réduction de 325 \$ de leur facture municipale d'impôt foncier.

Nous accordons ainsi aux contribuables du Manitoba qui paient un impôt foncier une réduction moyenne de 3,3 % de cet impôt. Pour une résidence de valeur moyenne située à Winnipeg, ces 75 \$ supplémentaires représentent une économie fiscale de 2,7 %. Pour une résidence semblable en région rurale, l'économie est encore plus importante, soit 4,8 %. Le régime d'imposition du revenu du Manitoba accorde ainsi à la population de la province le programme de réduction de l'impôt foncier le plus généreux qui soit.

### Réduction de l'impôt sur le revenu

Les Manitobains connaissent déjà un allègement fiscal important, totalisant cette année 50 millions de dollars. Le taux d'imposition de base du revenu des particuliers fut réduit le 1er janvier, permettant aux contribuables provinciaux de bénéficier d'une économie de 40 millions de dollars. De plus, nous réduisons l'impôt sur le revenu d'un montant additionnel de 10 millions de dollars, car notre gouvernement reprend le changement d'assiette d'imposition annoncé dans le budget fédéral. Cette année, le taux marginal d'imposition, dans le cas du revenu des particuliers, est inférieur à celui de sept autres provinces. Notre gouvernement est heureux d'accorder aux Manitobains cette réduction d'impôt responsable et concrète.

J'ai annoncé au mois de février que le Manitoba, comme les autres provinces, commencerait à appliquer l'impôt provincial sur le revenu directement sur le revenu imposable, plutôt qu'à partir de l'impôt fédéral de base. Ce nouveau système sera plus transparent et moins compliqué. Il nous accorde également la flexibilité requise pour intégrer, à la structure de l'impôt de base, l'impôt sur le revenu net et la surtaxe qui produisent ensemble environ le tiers des recettes totales provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers.

*Notre  
gouvernement  
accordera aux  
Manitobains une  
réduction de  
l'impôt sur le  
revenu dont le  
total annuel  
atteindra plus de  
100 millions de  
dollars.*

*Nous allons  
simplifier  
l'impôt  
manitobain  
sur le revenu.*

*Pour une famille  
de quatre personnes  
ayant un revenu de  
40 000\$, l'impôt  
sur le revenu à  
payer au  
Manitoba est  
inférieur à celui  
imposé dans cinq  
autres provinces  
canadiennes.  
Le Budget de  
l'an 2000 accorde  
aux familles du  
Manitoba un  
allègement fiscal  
responsable.*

Notre gouvernement accordera aux Manitobains un allègement fiscal supplémentaire sur l'impôt des particuliers, de 68 millions de dollars en 2001 et 34 millions additionnels en 2002, pour un total annuel atteignant plus de 100 millions. Ces importantes réductions d'impôt vont bénéficier toutes les catégories de contribuables, lesquelles sont basées sur le niveau de revenu ou le nombre de dépendants.

- Nous réduisons les impôts en améliorant les crédits d'impôt non remboursables et en ajustant les tranches d'imposition.
- Nous accordons un plus grand soutien aux familles avec enfants, grâce à la nouvelle Réduction d'impôt pour la famille.
- Notre Réduction d'impôt pour la famille offre plus de soutien pour les personnes handicapées.
- Nous retirons des listes d'imposition 15 000 Manitobains ayant de faibles revenus.
- Nous accordons une plus grande reconnaissance fiscale pour les dons aux organismes de charité.
- Nous allons simplifier l'impôt manitobain sur le revenu. Le nouveau système ne comprendra que trois tranches d'imposition. Pour 2001, le nouveau régime fiscal prélèvera un impôt de 10,9 % du revenu imposable jusqu'à 30 544 \$, 16,2 % du revenu imposable entre 30 544 \$ et 61 089 \$, et 17,5 % par la suite. Pour 2002, le taux d'imposition pour la tranche intermédiaire sera réduit à 15,6 % et le montant supérieur est augmenté à 65 000 \$.
- Nous allons éliminer le recours à l'impôt sur le revenu net, et nous n'aurons plus de surtaxe.

Je voudrais fournir quelques exemples de ce que l'allègement fiscal concret du Budget d'aujourd'hui représente pour les Manitobains.

- Pour une famille de quatre personnes à revenu unique totalisant 40 000 \$, l'impôt manitobain sur le revenu est réduit de 153 \$ cette année, de 421 \$ l'an prochain et de 515 \$ en 2002, par comparaison à 1999. Économie totale pour cette période : 1 089 \$.
- Pour une personne âgée vivant seule et ayant un revenu de 20 000 \$, l'impôt est réduit de 60 \$ cette année, de 192 \$





l'an prochain et de 214 \$ en 2002, par comparaison à 1999. Pour cette personne âgée, la réduction de l'impôt provincial sur le revenu représentera une économie de 466 \$ en trois ans.

- Pour un chef de famille monoparentale vivant avec un enfant et ayant un revenu de 20 000 \$, l'impôt manitobain sur le revenu est réduit de 76 \$ cette année, de 197 \$ l'an prochain et de 229 \$ en 2002, par comparaison à 1999. Pour cette personne, la réduction de l'impôt provincial sur le revenu représentera une économie de 502 \$ en trois ans.
- Pour une famille à revenu double totalisant 60 000 \$, ayant deux enfants, l'impôt sur le revenu est réduit de 194 \$ cette année, de 526 \$ l'an prochain et de 605 \$ en 2002, par comparaison à 1999. Économie totale pour cette période : 1 325 \$.

L'allègement fiscal de notre Budget permet au Manitoba de demeurer l'une des régions les plus abordables où élever une famille.

### **Réduction de l'imposition des petites entreprises**

Notre gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les petites entreprises grandissent et prospèrent. L'impôt sur les bénéfices des petites sociétés a déjà été réduit à 7 % cette année, ce qui a permis aux petites entreprises d'économiser plus de 6 millions de dollars. Je suis heureux de confirmer que cet impôt sera réduit davantage, à 6% dès l'an prochain et à 5 % dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'an 2002.

### **Taxe sur le tabac**

Tant à titre de mesure de santé préventive que de mesure productrice de recettes, la taxe sur le tabac est augmentée et passe de 8,0 cents à 8,6 cents par cigarette. Le taux d'imposition du Manitoba se compare ainsi à celui de la Saskatchewan.

*Le Manitoba est l'une  
des régions les plus  
abordables du Canada  
où élever des enfants.*

### **Sommaire des mesures d'allègement fiscal**

Grâce à ces mesures fiscales, le Manitoba est bien placé pour demeurer l'une des régions les plus abordables du Canada où gagner sa vie et élever une famille.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur les changements fiscaux que je viens d'annoncer dans le document budgétaire 'C' sur les rajustements d'impôt.

## ■ Budgets équilibrés

Ce Budget est équilibré.

*Nous allons équilibrer le Budget en 2000-2001, tout en investissant plus de ressources dans la santé et dans l'éducation, ainsi qu'en accordant aux Manitobains un allègement fiscal responsable.*

Pendant plusieurs années, le vérificateur provincial a recommandé des améliorations à la gestion des finances ainsi qu'à la communication des informations financières de la Province. Les conclusions de l'examen indépendant de la situation financière du Manitoba à laquelle s'est livré Deloitte & Touche abondaient dans le même sens. Le Budget constitue notre réponse à ces recommandations.

- Dès le mois de septembre, nous présenterons un jeu unique d'états financiers cumulés, et nous cesserons la pratique de comptabiliser comme recettes les transferts du Fonds de stabilisation des recettes.
- Afin de réduire le coût des intérêts de plus de 1,2 million de dollars par année, nous plaçons sous l'égide de la Province le financement des immobilisations dans le domaine de la santé.
- Nous allons commencer à nous attaquer à l'obligation provinciale découlant du régime de retraite des enseignants et des employés de la province. Le montant estimatif de cet élément de passif s'élève actuellement à 2,8 milliards de dollars et devrait s'élever à plus de 9 milliards de dollars aux environs de l'an 2030. Il nous faut agir maintenant pour éviter que ce fardeau ne retombe sur les épaules de nos jeunes. Nous allons donc ajouter aux mesures législatives se rapportant au paiement de la dette afin de nous attaquer à la fois à l'obligation découlant du régime de retraite et à la dette générale. Nous croyons qu'il nous faut avoir un plan équilibré et que le fait de s'attaquer à ces deux obligations nous accordera de réels avantages à long terme.

Le rapport de la société Deloitte & Touche démontre également qu'au cours des deux dernières années le gouvernement du Manitoba a dépensé beaucoup plus qu'il n'a produit de recettes. Le Budget de 1999 couvrait ce déficit par des transferts provenant du Fonds de stabilisation des recettes.



## État comparatif des recettes, des dépenses et des transferts, et solde budgétaire

2000-2001 et 1999-2000

	Budget 2000-2001	Prévisions 1999-2000 (3 <sup>e</sup> trimestre)	Écart positif/(négalif) par rapport aux prévisions 1999-2000 (3 <sup>e</sup> trimestre)	
	(Millions de dollars)	(Millions de dollars)	(Millions de dollars)	%
<b>Recettes</b>				
Autonomes	4 487	4 251	236	5,6
Transferts fédéraux	1 927	2 082	(155)	(7,4)
Total des recettes	6 414	6 333	81	1,3
<b>Dépenses</b>				
Programmes				
Ordinaires	5 924	5 739	185	3,2
Exceptionnels	0	219	(219)	s/o
Total	5 924	5 958	(34)	(0,6)
Service de la dette	474	480	(6)	(1,3)
Total des dépenses	6 398	6 438	(40)	(0,6)
Recettes nettes/(Dépenses nettes)	16	(105)	121	115,2
<b>Transferts interfonds</b>				
Remboursement de la dette/Obligation découlant des régimes de retraite				
	(96) <sup>1</sup>	(75)	(21)	(28,0)
Fonds de stabilisation des recettes	90	185	(95)	(51,4)
Solde, conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire	10	5	5	100,0

<sup>1</sup> Dès l'exercice financier 2000-2001, 21 millions de dollars du montant total alloué au remboursement de la dette seront appliqués aux obligations découlant des régimes de retraite administrés par la Caisse de retraite de la fonction publique et la Caisse de retraite des enseignants (4 millions en contribution de contrepartie à la cotisation d'exercice des nouveaux employés, et 17 millions au déficit actuariel).

Comme le montre le rapport du troisième trimestre, le Manitoba a reçu beaucoup plus de recettes au cours du dernier exercice que ce qu'indiquaient les prévisions budgétaires. Toutefois, une grande partie de ce surplus de recettes ne représentent qu'un simple rattrapage unique de paiements du gouvernement fédéral. Il a fallu malgré tout recourir au transfert de 185 millions de dollars du Fonds de stabilisation des recettes, montant prévu dans le dernier Budget, pour que l'exercice 1999-2000 se termine par un solde positif de 5 millions de dollars.

Notre gouvernement a pris l'engagement de placer les finances du Manitoba sur une base durable. Nous avons déjà pris des mesures dans trois domaines de grand excédents de dépenses qu'avait identifiés le rapport de Deloitte & Touche, soit la santé, l'aide d'urgence aux agriculteurs et l'éducation des adultes. Le Budget de l'an 2000 accomplit un grand progrès de plus vers cet objectif de durabilité financière.

- Le Budget de l'an 2000 propose de retirer 90 millions de dollars du Fonds de stabilisation des recettes, soit moins de la moitié des 185 millions retirés du Fonds en 1999-2000, et d'affecter la totalité de la somme retirée cette année à la diminution de la dette.
- Le Budget de l'an 2000 prévoit un solde positif de 10 millions de dollars, conformément aux dispositions de la loi sur l'équilibre budgétaire.
- Le plan de réduction de la dette que nous présentons dans ce Budget et dont on peut trouver les détails dans le document budgétaire 'B', inclut tant la dette générale que l'obligation découlant du régime de retraite.
- Comme le demandait le vérificateur provincial, le Budget que nous présentons est plus transparent et responsable. À cet égard, les mesures législatives en place seront rendues plus exigeantes afin d'en augmenter l'efficacité.



## ■ Le cadre fiscal à moyen terme

Les prévisions économiques concernant le Canada et le Manitoba annoncent une croissance soutenue à moyen terme. Il est prévu que la croissance annuelle moyenne réelle de l'économie manitobaine de l'an 2000-2001 à l'an 2003-2004 sera de 2,3 %, avec une croissance nominale de l'économie atteignant 4,0 %. Les recettes devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,0 %.

Dans notre cadre fiscal à moyen terme, la croissance des dépenses pour les programmes atteint une moyenne annuelle de 2,8 %, et le service de la dette publique demeure stable. Nous avons réduit notre dépendance par rapport au Fonds de stabilisation des recettes, et nous allons continuer à mettre tout en oeuvre pour éliminer la nécessité de recourir au Fonds.

## Cadre financier à moyen terme

	1999-2000 <sup>1</sup>	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	(Millions de dollars)				
Recettes	6 333	6 414	6 565	6 781	7 013
Dépenses					
Programmes	5 958	5 924	6 044	6 215	6 437
Coût de la dette publique	480	474	475	475	475
Total	6 438	6 398	6 519	6 690	6 912
Recettes nettes/ (Dépenses nettes)	(105)	16	46	91	101
Transferts interfonds					
Remboursement de la dette/ Obligation découlant des régimes de retraite	(75)	(96)	(96)	(96)	(96)
Fonds de stabilisation des recettes	185	90	60	15	5
<b>Solde, conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

<sup>1</sup> Prévisions - 3<sup>e</sup> trimestre.

Le Cadre financier à moyen terme reflète les hypothèses et les prévisions actuelles. Si les circonstances futures s'en éloignent, les décisions budgétaires reflèteront les nouvelles circonstances.

## ■ Conclusion

Monsieur le Président, le Manitoba est un endroit merveilleux où élever une famille. Grâce à ce Budget, il le sera encore plus. Le Budget de notre gouvernement donne au Manitoba un avantage compétitif encore meilleur, grâce entre autres aux mesures suivantes :

- des programmes publics, comme l'éducation et la santé, qui reçoivent de nouveau la priorité;
- des frais de scolarité moins élevés pour les étudiants du niveau postsecondaire, que leur formation prépare aux emplois et aux perspectives favorables de l'économie d'aujourd'hui;
- des logements à coût abordable, et des coûts d'utilisation de véhicules parmi les plus bas en Amérique du Nord;
- les taux d'énergie électrique les plus bas de l'Amérique du Nord;
- un taux de chômage peu élevé; et
- un impôt sur le revenu des particuliers plus bas et concurrentiel pour les familles à revenu faible ou moyen.

Si l'on additionne les principaux impôts et les autres coûts importants, l'on constate qu'une famille moyenne au Manitoba a les impôts et un coût de la vie parmi les plus bas au pays.

Notre gouvernement aborde l'établissement du Budget d'une façon à la fois responsable et équilibrée, afin de répondre aux priorités des familles qui vivent dans le Manitoba d'aujourd'hui. Le Budget que nous introduisons a les effets suivants :

- il investit des sommes nouvelles et de taille dans le domaine de la santé et de l'éducation;
- il adopte les mesures requises pour le développement de nos communautés et la croissance économique de notre province; et
- il accorde un allègement raisonnable de l'impôt foncier et de l'impôt sur le revenu des particuliers, et en oriente les bénéfices vers les familles du Manitoba.



En plus, le Budget est équilibré et il prévoit, pour la première fois, un plan à long terme pour s'attaquer à l'ensemble de nos éléments de passif, y compris le remboursement de la dette et le passif non capitalisé du régime de retraite.

Le Budget que nous présentons est offert avec à l'esprit, d'abord et avant tout, le désir d'améliorer la vie des familles du Manitoba. Notre gouvernement respecte les cinq engagements qu'il a pris auprès des Manitobains. Dans les années à venir, nous allons continuer de répondre aux besoins des Manitobains et de nous concentrer sur leurs priorités.